

**Orientation pour la mise
en œuvre de programmes
communautaires compte
des traumatismes et de
la violence pendant une
pandémie, une catastrophe
naturelle, une crise ou toute
autre situation d'urgence**

Western



Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children

**KNOWLEDGE HUB
CENTRE DE CONNAISSANCES**

Nous remercions Nicolas Berthelot, Crystal Giesbrecht et Renee Turner pour leurs commentaires, leurs contributions et leurs rétroactions. Nous remercions les membres de la communauté de pratique du Centre de connaissances qui ont participé à des recherches tenant compte des traumatismes et de la violence au début de la pandémie de COVID-19 et qui ont partagé leurs expériences avec nous.

Citation suggérée :

Baker, L. L. & Straatman, A.L. (2022). Orientation pour la mise en œuvre de programmes communautaires compte des traumatismes et de la violence pendant une pandémie, une catastrophe naturelle, une crise ou toute autre situation d'urgence. London, ON : Centre de connaissances. Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants, Université Western.

ISBN : 978-1-988412-59-7

www.kh-cdc.ca

Traduction : Sylvie Rodrigue

Conception graphique : Emily Kumpf

Droit d'auteur : Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants, Université Western.

Contribution financière de l'Agence de la santé publique du Canada



Agence de la santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada

Introduction

Ce document d'orientation a été élaboré à l'intention des praticiennes et praticiens qui mettent en œuvre des programmes d'intervention communautaires auprès de personnes ayant subi de la violence fondée sur le sexe.

Les crises économiques, épidémiologiques et environnementales comme la COVID-19 sont un catalyseur de la violence fondée sur le sexe. L'isolement social, la perception du risque et les changements apportés aux services de santé et aux services sociaux peuvent réduire les possibilités pour les personnes de signaler la violence qu'elles subissent ou d'y échapper, ou de recevoir du soutien. La peur, la stigmatisation et la xénophobie exposent les personnes marginalisées à un risque accru de violence et intensifient les disparités en créant des obstacles aux services. De plus, les menaces qui pèsent sur le bien-être des fournisseurs de services de santé et de services sociaux sont aggravées, en période de crise, par les effets des exigences professionnelles accrues, de l'exposition aux dangers liés à la crise et des insuffisances préexistantes du système. (Voir [La COVID-19 et la violence fondée sur le sexe au Canada : Principaux enjeux et recommandations](#) et [Pandemics and Violence Against Women and Children](#).)

Les interventions ou les programmes de soutien mis en œuvre en période de crise doivent réduire les risques, favoriser la résilience et contribuer au rétablissement en améliorant la sécurité, les liens sociaux et le bien-être, et favoriser des solutions durables à la violence fondée sur le sexe. Outre le fait qu'il s'agisse d'une pratique prometteuse en général, la programmation et la prestation de programmes tenant compte des traumatismes et de la violence sont essentielles en période de crise. Les personnes qui subissent de la violence fondée sur le sexe et qui doivent composer avec les répercussions des crises économiques, épidémiologiques ou environnementales nécessitent et méritent des soutiens qui favorisent la sécurité, l'autonomisation, la collaboration, la confiance et le choix.

L'orientation fournie dans le présent document est fondée en partie sur les expériences des membres de la communauté de pratique du Centre de connaissances qui ont fourni des interventions tenant compte des traumatismes et de la violence au début de la pandémie de COVID-19, ainsi que sur des publications et des lignes directrices provenant de diverses sources. Nous croyons que cette orientation peut s'appliquer à d'autres circonstances qui exigent que les plans de programmation ou de prestation de programmes soient modifiés (p. ex., événements climatiques extrêmes ou autres catastrophes touchant les collectivités).

Lorsqu'une crise locale, nationale ou mondiale survient, vous aurez peut-être à prendre des décisions quant à savoir si vous devriez commencer ou continuer votre intervention et comment vous devriez le faire. Cette orientation présente des considérations tenant compte des traumatismes et de la violence pour adapter des programmes d'intervention ou leur prestation.

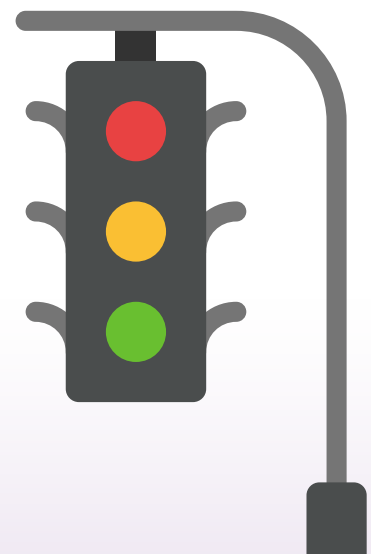
Orientation

1. Restez à jour sur l'orientation émise par les organismes de santé locaux, provinciaux et fédéraux et les gouvernements qui peut avoir une incidence sur votre milieu de travail en période de crise et respectez-la.

- ➔ En ce qui concerne les urgences et les catastrophes :
 - ➔ Soyez conscient des facteurs sanitaires et sociaux liés aux catastrophes naturelles ou d'origine humaine, y compris la pénurie de nourriture, le manque ou la précarité de logement, la séparation de la famille, les difficultés liées à la migration forcée et les blessures.
- ➔ Passez en revue les politiques et les lignes directrices gouvernementales, comme celles qui se trouvent sur la page [*Intervention en cas de situation d'urgence – Canada*](#).
- ➔ En ce qui concerne la pandémie de COVID-19 :
 - ➔ Soyez conscient des facteurs de santé liés à une éclosion de maladie, y compris les symptômes, la façon dont la maladie est transmise et se propage, et les mesures générales pour réduire ou prévenir sa propagation.
 - ➔ Passez en revue les 5 étapes du [*Cadre d'éthique en santé publique : Guide pour la réponse à la pandémie de COVID-19 au Canada – Canada.ca*](#).
 - ➔ Consultez les documents d'orientation, par exemple Documents d'orientation provinciaux | PCI Canada (ipac-canada.org) et [*COVID-19 : Documents d'orientation – Canada.ca*](#)
- ➔ Passez en revue le [*Cadre pour la réflexion et la prise de décision fondées sur l'éthique en santé publique*](#) qui identifie les principales dimensions éthiques en santé publique : respect des personnes et des collectivités, non-malfaisance et bienfaisance, confiance et justice.

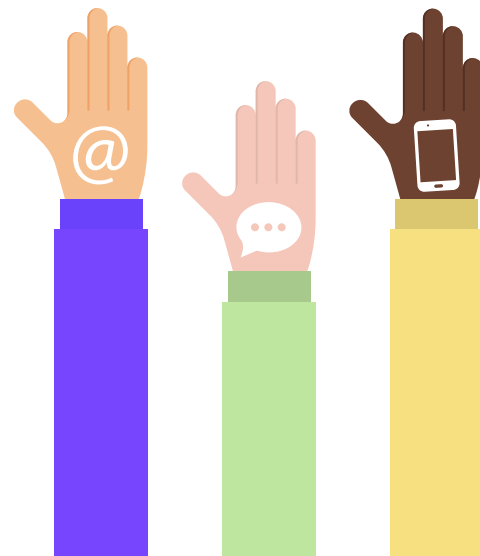
2. Décidez si et comment un programme peut être mis en œuvre ou poursuivi. Au besoin, préparez-vous à interrompre temporairement ou à modifier le programme ou la prestation du programme, ou à y mettre fin. Voici des points à prendre en compte :

- Quelles sont les répercussions prévues de la crise actuelle sur la violence fondée sur le sexe, la santé mentale et la santé physique des personnes dans la zone desservie par votre programme?
- Quelle est l'incidence de la crise actuelle sur la prestation de services dans d'autres organismes de votre région?
- Est-il approprié et faisable de poursuivre ou de lancer le programme en cette période de crise?
- Des déplacements sont-ils nécessaires? Si oui, sont-ils sans danger et sinon, peut-on les éviter?
- Les avantages du programme pour les participantes et les animateurs l'emporteront-ils sur les risques associés à la participation pendant la crise actuelle?
- Est-il approprié d'interrompre le programme (jusqu'à ce que les restrictions soient levées, jusqu'à ce que des renseignements supplémentaires soient disponibles, etc.)? Combien de temps le programme peut-il être interrompu avant que sa reprise ne soit pas avantageuse pour les participantes actuelles?
- L'interruption ou la fin du programme aura-t-elle une incidence négative sur la santé et le bien-être des participantes? Si oui, invitez les praticiens et les participantes (le cas échéant) à envisager toutes les autres possibilités (par exemple, passer à un programme en ligne) avant de mettre fin au programme ou de l'interrompre temporairement.
- Est-il approprié et possible d'offrir le programme en ligne ou en personne avec les mesures de protection requises (p. ex., masques, distanciation physique, autre endroit)?
- Le programme aura-t-il toujours l'avantage prévu pour les participantes s'il est offert en ligne ou en personne avec les mesures de protection requises (p. ex., masques, distanciation physique)?
- Les décisions de mettre fin, d'interrompre ou d'adapter le programme entraîneront-elles des fardeaux ou des désavantages plus importants pour des personnes ou des groupes déjà défavorisés? Le cas échéant, que peut-on faire pour atténuer les fardeaux disproportionnés subis par certaines participantes?
- Le programme peut-il être offert en toute sécurité avec les modifications requises en raison de la crise?



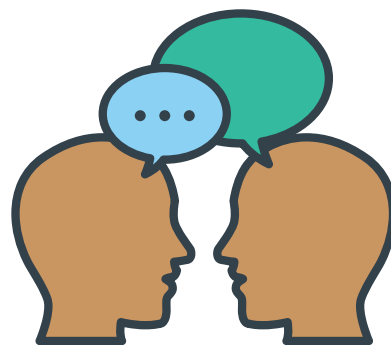
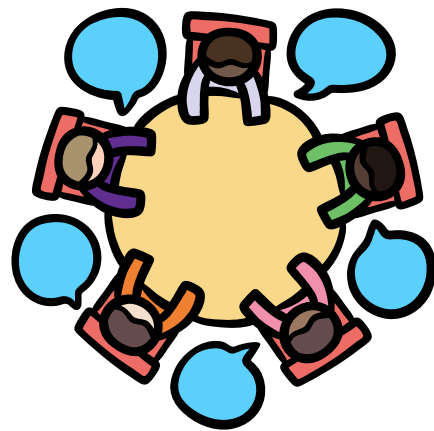
3. Réduisez au minimum la confusion et la frustration causées par les « inconnus » et les « changements » fréquents liés à la crise au moyen de communications efficaces :

- Discutez de la méthode de communication préférée des participantes. Quels modes de communication sont à leur disposition et que préfèrent-elles?
- Demandez-leur à quel moment et à quelle fréquence elles aimeraient communiquer.
- Communiquez le plus tôt possible en indiquant si et comment le programme se poursuivra. Si l'on prévoit des perturbations ou des retards dans l'intervention, communiquez immédiatement la raison du retard, indiquez quand et comment les participantes peuvent s'attendre à recevoir des renseignements supplémentaires et fournissez-leur un moyen de poser leurs questions et d'obtenir des réponses.
- Faites savoir aux participantes que le plan actuel est fondé sur ce que l'on sait maintenant, que la situation évolue et que s'il faut apporter des changements pour protéger la santé et le bien-être de toutes les personnes concernées, on les en informera dès que possible. Indiquez comment on les en informera (par exemple, par courriel, message texte, téléphone).
- Utilisez un langage simple et convivial pour les participantes (p. ex., évitez le jargon technique associé à la crise, utilisez des structures de phrases simples, soyez bref).



4. Prenez le temps d'inviter les participantes et les animateurs à parler de la façon dont la crise et les changements apportés à la programmation les touchent, ainsi que leur famille. Tenez compte des angoisses, des craintes, des facteurs de stress psychosociaux, des risques et de la stigmatisation qu'ils peuvent ressentir (p. ex., exacerbation de réactions aux traumatismes antérieurs, fermetures d'écoles et enfants à la maison pendant de plus longues périodes, violence accrue, perte d'emploi et de revenu). Encouragez le partage en posant des questions comme les suivantes :

- Comment allez-vous?
- Qu'est-ce qui a changé pour vous à cause de la crise? Pour votre famille/vos proches?
- Qu'est-ce qui a changé pour vous en raison des changements apportés au programme?
- Comment ces changements ont-ils augmenté ou diminué votre niveau de stress?
- Comment les changements apportés au programme ont-ils touché votre famille?
- De quelles façons ces changements ont-ils une incidence sur votre sécurité? Sur la sécurité de votre famille?
- Qu'est-ce qui vous inquiète?
- Qu'est-ce qui vous faciliterait les choses?
- Qu'avez-vous fait récemment pour prendre soin de vous ou vous amuser?
- Qu'espérez-vous essayer, ou continuer de faire, pour améliorer un peu les choses en cette période difficile?



5. Utilisez les commentaires des participantes et des animateurs pour éclairer les décisions continues au sujet des adaptations du programme ou de sa prestation afin de promouvoir la sécurité, la santé et le bien-être :

- ➔ Informez-vous auprès des participantes avant de décider des modifications à apporter au programme ou à sa prestation pour voir si elles sont disposées à participer aux plans modifiés et si elles sont capables de le faire, et si elles ont des préoccupations au sujet des plans.
- ➔ Faites régulièrement le point sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, et collaborez pour résoudre les problèmes, relever les défis et tirer parti des points forts.
- ➔ Discutez en privé avec chaque participante et invitez-la à dire si les modifications que l'on envisage d'apporter au programme ou à sa prestation seront accessibles et culturellement adaptées pour elle. Si ce n'est pas le cas, demandez ce qui pourrait améliorer l'accessibilité et la sécurité.
- ➔ Reconnaissez la capacité d'agir, la voix et le choix des personnes tout en veillant à ne pas augmenter leur fardeau émotionnel et physique.
- ➔ Réfléchissez à ce qui se passera si les participantes ou les animateurs ne peuvent pas participer en raison de la crise.



6. Lutte contre l'isolement en favorisant la connectivité entre les animateurs du programme et les participantes.

Parmi les participantes—

- Discutez de l'horaire préféré pour prendre des nouvelles et des moyens de communication (p. ex., message texte, téléphone, courriel) pendant les interruptions du programme et entre les séances, s'il y a lieu.
- Si le programme doit être interrompu ou annulé, y a-t-il un moyen de continuer à communiquer et à offrir du soutien à celles qui le souhaitent?
- Offrez et animez des réunions de groupe (en ligne) en dehors de la programmation régulière qui sont de nature à apporter un soutien.



Parmi les animateurs du programme—

- Maintenez ou développez des communautés de pratique pour les animateurs de programme et/ou auprès des organisations pour que la communication, le soutien et la résolution de problèmes puissent se faire de façon continue.

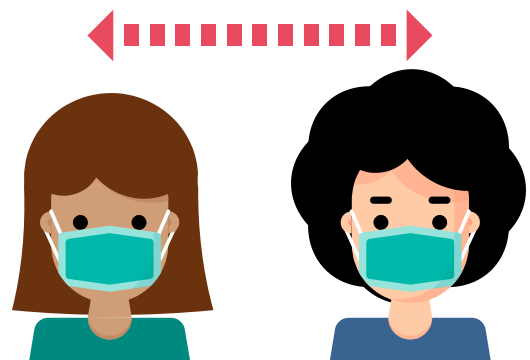
7. Assurez-vous de continuer à inclure un processus de consentement entièrement éclairé pour toute la programmation.

- Déterminez si les modifications apportées à un programme existant ou à sa prestation font en sorte qu'il soit à nouveau nécessaire d'obtenir le consentement éclairé pour participer au programme.
- S'il est nécessaire d'obtenir le consentement virtuellement, réfléchissez à la façon la plus sécuritaire d'obtenir le consentement en ligne qui ne crée pas d'obstacles ou n'exclut pas certaines personnes (p. ex., personnes handicapées, ressources financières limitées, problèmes de connectivité).
- Lorsque vous décrivez les risques et les avantages de la participation, assurez-vous de discuter des risques et des avantages potentiels de la participation.
- Participez à un processus continu de consentement, en vous assurant, entre autres, d'informer les participantes des nouveaux risques et avantages potentiels à mesure que la crise évolue.



8. Tenez compte des possibilités suivantes lorsque vous adaptez la prestation en personne pour protéger la santé et le bien-être des participantes et des animateurs :

- ➔ Réfléchissez à la taille, la ventilation et l'emplacement de l'espace disponible et adaptez la capacité et la disposition des sièges en conséquence.
- ➔ Fournissez des lignes directrices et des justifications claires pour les comportements sûrs requis (p. ex., porter un masque, ne pas manger) le plus tôt possible afin d'éviter les malentendus et les confrontations.
- ➔ Prévoyez du temps au début de chaque séance pour faire le dépistage de la santé (au besoin) et fournir de l'équipement de protection individuelle (EPI).
- ➔ Planifiez et prévoyez du temps pour complètement nettoyer l'espace et les matériaux entre les utilisations.
- ➔ Créez des trousse individuelles de documents et matériel pour éviter que les participantes aient à les partager avec d'autres et pour éviter que d'autres personnes les touchent.
- ➔ Discutez avec les participantes des défis potentiels liés au port du masque et à la distanciation (p. ex., inconfort, difficulté à entendre les autres, difficulté à savoir comment les autres réagissent à l'information ou la reçoivent) et déterminez en collaboration des façons de relever les défis (p. ex., parler plus fort, être patiente avec soi-même et les autres, prévoir davantage de tours de table pour partager les réactions et fournir des éclaircissements, raccourcir la durée de la séance de groupe, tenir la séance de groupe à l'extérieur, prendre des pauses plus fréquentes et plus courtes pour que les gens puissent sortir et retirer leur masque).



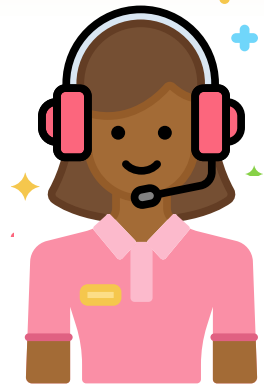
9. Pensez aux considérations techniques suivantes lorsque vous passez à la programmation en ligne :

- Explorez les options pour obtenir l'équipement dont les animateurs et les participantes ont besoin pour la programmation en ligne (p. ex., ordinateurs portatifs, tablettes) afin de vous assurer que l'équipement ne devienne pas un obstacle à la participation.
- Choisissez la technologie en fonction de son accessibilité, de sa fiabilité et de sa facilité d'utilisation pour les participantes et les animateurs (et non en raison de ses fonctions sophistiquées).
- Fournissez un soutien technique et de la formation aux animateurs afin qu'ils soient à l'aise et confiants lorsqu'ils utilisent de la technologie pour la programmation en ligne.
- Consacrez la première séance à montrer aux participantes comment utiliser la technologie et faire le dépannage des problèmes ou des difficultés qu'elles rencontrent (p. ex., aidez-les à se connecter, et à résoudre les problèmes d'audio et de microphone).
- Établissez un plan de communication de secours en cas de panne technologique potentielle (p. ex., veillez à ce que les participantes aient un autre moyen de communiquer avec vous par message texte ou par téléphone si la vidéoconférence tombe en panne).

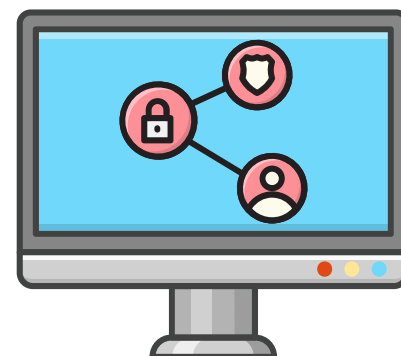
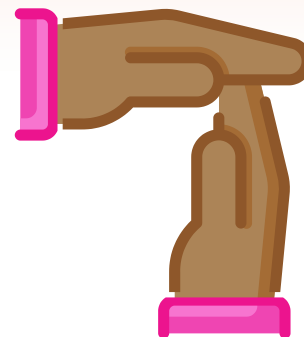


10. Tenez compte de la sécurité physique et émotionnelle des participantes lorsqu'elles participent à des programmes de la maison dans un environnement en ligne :

- Déterminez comment vous allez évaluer la sécurité en collaboration avant de commencer le programme en ligne, puis de façon continue.
- Les participantes ont-elles accès à un espace privé d'où elles peuvent participer?
- Encouragez les participantes en ligne à utiliser un casque ou des écouteurs et fournissez-les afin que les autres personnes présentes dans la pièce où elles se trouvent ne puissent pas entendre ce que disent les autres personnes qui sont en ligne. Rappelez aux participantes que les autres personnes présentes dans la pièce où elles se trouvent seront en mesure d'entendre ce qu'elles disent, même lorsqu'elles utilisent un casque ou des écouteurs.
- Invitez les participantes à décider si elles veulent allumer ou éteindre leur caméra lorsqu'elles utilisent une plateforme de vidéoconférence.
- Comment répondra-t-on aux besoins technologiques des personnes handicapées? Explorez l'utilisation d'appareils de suppléance à la communication ou d'appareils de communication alternative.
- Livrez en toute sécurité le matériel de programme requis au domicile des participantes (p. ex., matériel pour les programmes artistiques, tapis de yoga, tablettes).
- Discutez et convenez des lignes directrices en matière de communication en ligne pour veiller à ce que les programmes en ligne soient respectueux, privés, inclusifs et sécuritaires.
- Envisagez d'établir un signal de « temps d'arrêt » que tout membre du groupe peut utiliser pour indiquer qu'il faut changer de sujet ou faire une pause réelle pour protéger la sécurité émotionnelle ou physique.
- Donnez accès à une salle virtuelle, à l'extérieur de l'espace de réunion principal, où une participante en situation de détresse peut rencontrer individuellement un animateur.



- Envisagez d'utiliser d'autres options pour signaler la nécessité d'un « temps d'arrêt », par exemple en indiquant aux participantes qu'elles peuvent envoyer un message privé à l'animateur au moyen de la fonction de clavardage.
- Intégrez des moyens de soutien pour que les participantes puissent entrer dans l'espace virtuel et en sortir.
- Faites savoir aux participantes que si quelqu'un d'autre arrive à la maison ou qu'autre chose se produit et qu'elles doivent raccrocher pour des raisons de sécurité ou de confidentialité, elles sont invitées à quitter rapidement la séance en ligne, et proposez une stratégie pour prendre des nouvelles (par exemple, un animateur leur enverra un message texte ou les appellera après la séance).
- Évaluez la sécurité et la faisabilité d'utiliser la messagerie texte pour communiquer avec les participantes entre les séances afin de fournir de l'information, de maintenir le contact et d'accroître l'engagement.
 - Est-il sécuritaire et approprié pour les animateurs du programme d'utiliser leur propre téléphone cellulaire ou ont-ils besoin d'un téléphone cellulaire distinct ou d'une carte SIM distincte pour les communications du programme?
 - Les participantes ont-elles des téléphones portables et est-ce sécuritaire et approprié pour elles de recevoir des messages concernant le programme sur leur téléphone?
 - Si l'intervention est axée sur la violence fondée sur le sexe, évitez d'utiliser un langage qui identifie le sujet dans tous les messages aux participantes. Il peut être dangereux pour les personnes victimes de violence de recevoir des messages des animateurs ou de participer en raison de la coercition et des comportements de contrôle d'un partenaire violent, d'un parent ou d'un autre membre de la famille.
 - Établissez en collaboration des attentes claires quant à l'heure et à la nature du contact acceptable entre les séances (p. ex., limites concernant les jours ou les heures de la journée où les animateurs et les participantes conviennent qu'un contact peut être établi).



11. Trouvez des façons d'accroître le confort des participantes dans l'environnement virtuel. Suggestions possibles :

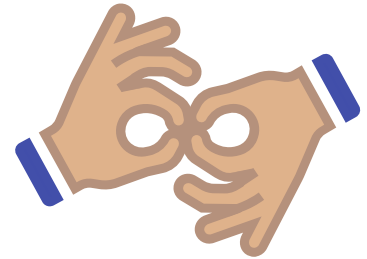
- Améliorez les liens entre les gens (p. ex., utilisez davantage les noms).
- Offrez des options de partage (par exemple, écrire dans le clavardage ou utiliser un microphone, lever la main pour donner une réponse volontaire, faire un tour de table, augmenter le nombre de vérifications).
- Intégrez des moyens de soutien pour que les participantes puissent entrer dans l'espace virtuel et en sortir.
- Modifiez les programmes lorsque vous passez d'une programmation en personne à une programmation en ligne (par exemple, tenir des séances plus courtes, omettre des activités qui ne sont pas bénéfiques ou appropriées en ligne, ou les remplacer).

12. Réfléchissez à la façon dont vous assurerez la confidentialité et la sécurité des participantes et de leurs renseignements lorsque vous utilisez des plateformes en ligne. Voici quelques options :

- Exigez que personne d'autre ne soit dans la même pièce que la participante au programme.
- Exigez que tous les animateurs et participantes utilisent un casque ou des écouteurs par mesure de précaution au cas où quelqu'un d'autre entrerait dans la pièce.
- Exigez un mot de passe ou des codes d'accès lorsque vous planifiez des réunions.
- Créez un lien de réunion unique pour chaque séance (n'utilisez pas le même lien de réunion récurrent).
- Ne rendez pas publics les liens des réunions.
- Contrôlez l'entrée des personnes aux réunions en ligne – par exemple en utilisant une fonction de salle d'attente.
- Activez l'authentification à 2 facteurs.
- Assurez-vous que l'hôte ne se connecte pas à partir d'une adresse Wi-Fi non sécurisée.
- Assurez-vous que seul l'hôte de la réunion peut partager son écran.
- Utilisez des antivirus pour détecter les risques, les vulnérabilités et les virus potentiels.
- Choisissez un logiciel de vidéoconférence fiable et connu.
- Encouragez l'utilisation de la fonction de clavardage pour les personnes qui craignent que d'autres personnes dans leur espace écoutent ou entendent ce qui se dit.
- Assurez-vous que les enregistrements vidéo et/ou audio sont protégés par mot de passe et stockés de façon appropriée.

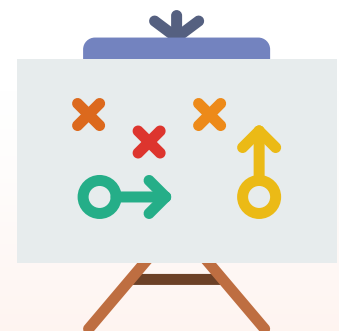
13. Établissez un espace de programme adapté à la culture.

- Incluez des interprètes de langue et de la LSQ (Langue Signe Québécoise) dans les réunions, au besoin.
- Incluez les participantes dans la prise de décision concernant les processus du programme et les adaptations.
- Mobilisez les participantes afin de déterminer comment l'espace physique ou virtuel peut être adapté à la culture, et afin de déterminer si cela a été fait.
- Réfléchissez à la façon d'équilibrer les principes de protection et d'autonomisation.
- Appuyez les pratiques d'autorégulation comme les exercices d'ancrage et de respiration. Prévoyez du temps dans chaque séance du programme pour inviter les participantes à participer à un exercice d'ancrage ou de respiration (p. ex., au début ou à la fin de la séance).
- Fournissez aux participantes une liste des services recommandés en matière de violence fondée sur le sexe, de santé mentale et de culture qui sont offerts dans leur région géographique. Incluez des ressources en ligne.



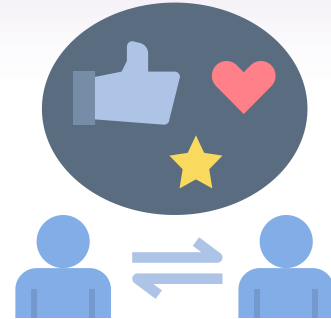
14. Élaborez un plan pour faire face aux situations d'urgence découlant de la crise actuelle. En raison des situations d'urgence, les animateurs pourraient être incapables de participer à la séance, les participantes et animateurs participant au programme en personne pourraient devoir se mettre en quarantaine, et le lieu du programme et/ou l'Internet pourraient ne pas être disponibles.

- Élaborez un plan de communication pour informer les animateurs et les participantes des changements dus à l'urgence qui survient dans le contexte de la crise actuelle.
- Envisagez des solutions de rechange (p. ex., des animateurs suppléants, d'autres lieux ou d'autres moyens d'offrir le programme).
- Connaissez les autres ressources disponibles dans la région géographique de toutes les participantes



15. Surveillez continuellement les changements mis en œuvre et évaluez l'incidence qu'ils ont eue sur toutes les personnes impliquées dans le programme.

- ➔ Demandez aux participantes au programme, aux animateurs, aux sources d'aiguillage et au personnel de l'organisme (p. ex., réceptionnistes, superviseurs, gardiens) de commenter les changements mis en œuvre. Qu'est-ce qui a fonctionné? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné? Quelles leçons ont été tirées?



16. Tenez compte de toutes les répercussions organisationnelles des changements apportés au programme/à la prestation du programme. Voici quelques options :

- ➔ Mise à jour des politiques et des procédures (p. ex., pour la prestation de programmes en ligne, pour assurer la santé et la sécurité lorsque des programmes sont offerts en personne).
- ➔ Changements apportés à la couverture d'assurance.
- ➔ Changements aux besoins en personnel.
- ➔ Modifications budgétaires.



Ressources suggérées

Agence de la santé publique du Canada. (2020, 5 juin). *Cadre d'éthique en santé publique : Un guide à utiliser en réponse à la pandémie de COVID-19 au Canada*. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/reponse-canada/cadre-ethique-guide-reponse-pandemie-covid-19.html>

Agence de la santé publique du Canada. (2022, 4 février). *Guide sur la pandémie de COVID-19 pour le secteur de la santé*. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/professionnels-sante/covid-19-guide-pandemie-secteur-sante.html#a32>

Centre de collaboration nationale des maladies infectieuses. (2021, 22 juillet). *Les impacts sanitaires et sociaux à long terme des évacuations dues à des catastrophes naturelles sur les communautés des Premières Nations : Un résumé des leçons pour la santé publique*. <https://ccnmi.ca/webcast/les-impacts-sanitaires-et-sociaux-a-long-terme-des-evacuations-dues-a-des-catastrophes-naturelles-sur-les-communautes-des-premieres-nations-un-resume-des-lecons-pour-la-sante-publique/>

Centre de connaissances. *Stress, violence interpersonnelle et COVID-19*. London, ON : Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants. [Stress, violence interpersonnelle et COVID-19 \(vawlearningnetwork.ca\)](https://www.vawlearningnetwork.ca)

Comité permanent interorganisations. (2015). *Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire : Réduction des risques, promotion de la résilience et aider au relèvement*. [2015-IASC-Directrices-VBG_version-francaise.pdf \(gbvguidelines.org\)](https://www.gbvguidelines.org/2015-IASC-Directrices-VBG_version-francaise.pdf)

Ghidei, W., Montesanti, S., Tomkow, K., Silverstone, P.H., Wells, L., et Campbell, S. (2022). Examining the effectiveness, acceptability, and feasibility of virtually delivered trauma-focused domestic violence and sexual violence interventions: A rapid evidence assessment. *Trauma, Violence, & Abuse*, 152483802110690. <https://doi.org/10.1177/15248380211069059>

Lalonde, D., Baker, L., Nonomura, R., et Tabibi, J. (2020). *Trauma- and Violence-Informed Interview Strategies in Work with Survivors of Gender-Based Violence*. Réseau d'apprentissage, *Volume numéro 32*. London, Ontario : Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants. ISBN # 978-1-988412-45-0 *Volume 32 - Learning Network - Université Western (vawlearningnetwork.ca)*

Learning Network. *La COVID-19 et la violence fondée sur le sexe au Canada : Principaux enjeux et recommandations*. London, ON : Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants. [Gender-Based-Violence-COVID-19-Backgrounder---FRENCH.pdf](https://www.vawlearningnetwork.ca/Gender-Based-Violence-COVID-19-Backgrounder---FRENCH.pdf)

Prévention et contrôle des infections au Canada. (s.d.). *Documents d'orientation provinciaux* | PCI Canada. Consulté le 1er avril 2022 à l'adresse <https://ipac-canada.org/provincial-guidance-documents>

Services publics et Approvisionnement Canada. (2017, mars). *Cadre pour la réflexion et la prise de décisions fondées sur l'éthique en santé publique : un outil pour les praticiens de la santé publique, les responsables de l'élaboration de politique et les décideurs : HP5-119/2017F-PDF - Publications du gouvernement du Canada - Canada.ca.* <https://publications.gc.ca/site/fra/9.818022/publication.html>

Singh, C. D., Andrews, N. C. Z., Motz, M., Pepler, D. J., Leslie, M., et Zuberi, S. (2020). Trauma-informed and relational approaches to service provision: building community-based project capacity to respond to interpersonal violence through a national initiative. *BMC Public Health*, 20(1). <https://doi.org/10.1186/s12889-020-09960-3>

Straatman, A.L., Baker, L. (2022). Orientation pour les chercheurs et chercheuses menant des recherches communautaires tenant compte des traumatismes et de la violence pendant une pandémie, une catastrophe naturelle, une crise ou toute autre situation d'urgence. London, ON : Centre de connaissances. Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants, Université Western.

Voth Schrag, R. J., Leat, S., Backes, B., Childress, S., et Wood, L. (2022). "So many extra safety layers:" Virtual service provision and implementing social distancing in interpersonal violence service agencies during COVID-19. *Journal of Family Violence*. <https://doi.org/10.1007/s10896-021-00350-w>